

Lettre à nos frères prêtres

N° 12 - décembre 2001

Lettre trimestrielle de liaison
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

LA LITURGIE : TOUJOURS PLUS À L'ORDRE DU JOUR

Depuis plusieurs mois, il semble que le problème liturgique revienne à l'ordre du jour.

Du 22 au 24 juillet 2001 des journées liturgiques se sont déroulées à l'abbaye N.D. de Fontgombault pour mettre en relief les principes d'un retour à la plénitude du sacré.

Événement de l'automne : la parution en français du dernier livre du cardinal Ratzinger sur la Liturgie¹, qui avance des éléments de réforme. Parmi les premiers pas, il propose le retour de l'autel face à Dieu. On sait que la coutume de célébrer face au peuple s'est introduite sans que nul ne le demandât dès le courant du concile Vatican II.

L'agenouillement lui semble devoir être réintroduit là où il a disparu : "L'acte spirituel, de par son essence, de par l'unité corps-âme de l'homme, doit nécessairement s'exprimer par le corps. Il se peut bien que l'agenouillement soit étranger à la culture moderne, pour la bonne raison que c'est une culture qui s'est éloignée de la Foi et ne connaît plus Celui devant qui l'agenouillement est le geste juste [...]. Une Foi ou une liturgie qui ne connaîtrait plus l'agenouillement serait malade dans son centre. Partout où il a été perdu, l'agenouillement doit être réappris..."

Le silence du Canon de la Messe, enfin, permettrait un plus grand retour vers le sacré. "Il n'est pas vrai qu'il faille réciter à haute voix l'intégralité de la prière eucharistique pour obtenir la participation de tous à cet acte central de la Messe".

Nous ne pouvons que saluer de telles propositions, qui incitent par ailleurs à une réflexion fondamentale sur la notion exacte de liturgie.

Dans ce sens, vous êtes de plus en plus nombreux à travailler au retour d'une liturgie qui élève vers Dieu, qui n'estompe pas sa dimension sacrée sous prétexte de

privilégier les manifestations de cohésion extérieure de la communauté.

Ce laborieux travail vient d'être encouragé par le Saint-Père dans sa communication à la Plénaria de la Congrégation pour le Culte Divin, le 21 septembre 2001 : « Le Peuple de Dieu a besoin de voir dans les prêtres et les diacres un comportement plein de révérence et de dignité, capable de l'aider à pénétrer les choses invisibles, même avec peu de paroles et d'explications. Dans le Missel Romain, dit de Saint-Pie V, comme dans diverses liturgies orientales, on trouve de très belles prières avec lesquelles le prêtre exprime le plus profond sens d'humilité et de révérence face aux Saints Mystères : celles-ci révèlent la substance même de toute Liturgie. » Oui, le rite romain, dit de Saint-Pie V, n'est-il pas celui de l'autel face à Dieu, de l'agenouillement et du silence sacré durant le Canon ?

Pourquoi, alors, avons-nous assisté à une telle volonté de faire disparaître ce rite ? Quand le Pape fit demander en 1980, aux évêques de France : « Y a-t-il dans votre diocèse des personnes ou des groupes qui réclament l'ancien rite de la messe ? », leurs réponses furent minimisantes, alors qu'à cette époque, il existait plusieurs centaines de lieux où, malgré d'innombrables difficultés, cette liturgie était maintenue.

Pourtant, quelques années

Sommaire

p. 1 - La liturgie, toujours plus à l'ordre du jour, par M. l'abbé Laurençon

p. 2 - Dossier - débat : le péché, la Rédemption, la Messe, par M. l'abbé Boubée

p. 7 - Courrier des lecteurs

p. 8 - Un drôle de "liturge"

plus tard, en 1986, une commission de 9 cardinaux créée ad hoc répondit à deux questions posées par Jean-Paul II. “Non, affirmait cette commission, la messe tridentine n’a jamais été interdite.” Toujours d’après ces mêmes cardinaux, “aucun évêque ne pouvait légitimement en interdire l’usage.” Ces réponses qui auraient dû être apaisantes — nous étions avant les sacres d’Écône — furent gardées secrètes jusqu’en 1995 où l’un des membres de cette commission, le cardinal Stickler, les révéla officiellement.

Le 17 janvier 1994, Monseigneur Ré, substitut à la première section des affaires générales de la Secrétairerie d’État, écrivit au président d’Una Voce ; il précisa ainsi le fondement de son action et l’esprit dans lequel était appliqué le Motu proprio de 1988 : « Par le Motu proprio Ecclesia Dei l’usage du missel romain approuvé en 1962 a été concédé à certaines conditions.

Les diverses dispositions prises depuis 1984 avaient pour but de faciliter la vie ecclésiale d’un certain nombre de fidèles, sans pérenniser pour autant les formes liturgiques antérieures ».

Malgré cela, combien de ceux qui n’ont jamais connu dans leur enfance ce missel sont saisis par la majesté de son rite. Il n’est pas rare de voir l’un ou l’autre de nos confrères à la recherche d’un opuscule qui en explique les rubriques.

On voit deux tendances opposées au sein même de l’Église. Ce qui est en jeu, c’est l’essence même de la liturgie, surtout en son acte central : la Messe. Telle est la raison d’être de notre étude Le problème de la réforme liturgique. Derrière le débat des formes se situe un vérita-

ble débat théologique.

Dans son analyse sur la nécessité de retourner les autels vers Dieu, le Cardinal Ratzinger l’affirme : “... la célébration versus populum... n’est que l’effet le plus visible d’une transformation qui ne touche pas que l’aménagement extérieur des lieux liturgiques, mais implique une conception nouvelle de l’essence de la liturgie : la célébration d’un repas en commun. [...] L’orientation commune vers l’Est au cours du Canon demeure essentielle. Il ne s’agit pas ici d’un élément accidentel de la liturgie mais de l’essentiel. Ce n’est pas de regarder le prêtre qui importe mais de tourner un regard commun vers le Seigneur. Il n’est plus question ici de dialogue mais d’une commune adoration...”

Il s’agit effectivement d’une conception de l’essence de la Liturgie : tel est le cœur du problème. Derrière ce concept se joue la nature

même du sacerdoce et par lui du rapport de l’homme à Dieu : sujet d’une importance capitale.

Sans doute, les jours approchent où sera reconnu ce droit de toute l’Église. “Lex orandi, lex credendi” : la loi de la prière est la loi de la Foi. Ce jour béni ne pourra que produire des fruits abondants de Foi et de piété. Invoquons l’Esprit-Saint afin qu’il donne lumière et courage pour affronter le véritable problème doctrinal à ceux qui ont pouvoir de rendre à la prière de l’Église sa grandeur

Pierre Marie Laurençon, né en 1952, a été ordonné prêtre à Écône en 1978. Après avoir dirigé pendant 18 ans un établissement scolaire, il a été nommé en 1996 Supérieur du District de France pour la Fraternité Saint-Pie X.

Dans le Missel de saint Pie V, on trouve de très belles prières avec lesquelles le prêtre exprime le plus profond sens d’humilité et de révérence face aux Saints Mystères : celles-ci révèlent la substance même de toute Liturgie.

Jean-Paul II



“Le prêtre, en regardant Marie tandis qu’il célèbre les divins mystères mesure la qualité de celle à qui il fut confié de donner corps au Verbe par sa parole, et ce que doit être le prêtre qui fait, de la substance du pain et du vin, le Corps et le Sang du Christ, par sa parole – ou plutôt par la parole du Christ par lui proférée –. Par l’exemple de son humilité et de sa pureté, qu’il apprenne à garder un esprit humble et pur, et qu’il l’établisse médiatrice, afin qu’elle interpelle en sa faveur pour qu’il soit digne et fidèle ministre d’un tel sacrement”.

Saint Antonin de Florence

En profitant de la fête de l’Immaculée Conception, les rédacteurs de la Lettre à nos Frères Prêtres voudraient dès à présent vous présenter ses vœux pour la prochaine année. Guidés par notre Très Sainte Mère, puissions-nous chaque jour parvenir plus intimement à notre identification au Christ-Prêtre et qu’ainsi nous conduisions toujours plus d’âmes à profiter des trésors infinis du Cœur de notre Sauveur.

L'INCONTOURNABLE DÉBAT DOCTRINAL

En présentant officiellement au Saint Père Le problème de la réforme liturgique (PRL) ¹, la Fraternité Saint-Pie X a voulu montrer le lien intime existant entre la crise liturgique et la crise théologique. La dissonance des enseignements épiscopaux, survenus depuis, montrent à l'évidence l'urgence d'une clarification doctrinale, qui seule permettra un véritable renouveau liturgique.

NATURE DU PECHÉ ET NATURE DU RACHAT (PRL § 53-54)

L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL DE L'ÉGLISE

- “Aversio a Deo et conversio ad creaturam” : le péché a pour malice première de s'opposer à la loi éternelle, à l'ordre dû à Dieu (Saint Augustin, Contre Fauste, 22, 27). Au-delà du mal fait à la nature de l'homme ou à la société, le péché est surtout le “mal de Dieu” (Saint Curé d'Ars).
- Bien sûr il ne porte pas atteinte à l'Essence divine ; mais parce qu'il nuit à l'amour et à l'honneur dû à Dieu, il lèse Dieu en ce qui Lui est dû ; il faut donc, réparer en justice, cette “dette” causée par le péché. Or, il n'était pas possible qu'un simple homme fût capable d'accomplir une satisfaction suffisante pour Dieu... car le péché fait injure à Dieu dont la Majesté est infinie. (Saint Thomas - Les raisons de la Foi chap. 7)
- Cette réparation en justice (autrement dit, cette “satisfaction” ou “expiation”) que réclame le péché, sera réalisée par le Christ en son humanité. Second Adam et tête de l'Église, il nous portera dans son œuvre rédemptrice, se substituant en cela à nous (Isaïe 53, 4) ; Fils de Dieu, son œuvre rédemptrice aura une valeur infinie, parce que souverainement agréable à Dieu. Ainsi donc, le “Verbe s'est fait chair” (Jn I, 12), et “le Christ, notre Pâque, a été immolé” (1 Co V, 7).

LES DISSONANCES ÉPICOPALES

- MGR ROUET, dans l'homélie qu'il prononça lors de la dernière messe chrismale, s'oppose à ces éléments théologiques, qu'il qualifie de “traditions à courte vue, très typées dans l'histoire de l'Église, il en est résulté la notion d'un sacrifice mutilé, dégénéré, contre lequel le Concile [Vatican II] s'est élevé bien sûr, c'est celle d'un sacrifice lié au manque, à la privation, à la blessure, en un mot à une sorte de masochisme. “Il dénonce donc ce qu'il appelle une “crispation anti-protestante”, par laquelle sacrifice et mort sont associés : “comme si Dieu aimait la mort ! C'est atroce” - (cf. Lettre à nos frères prêtres n° 10, intégralité et commentaire de cette homélie).

- LE CARDINAL LUSTIGER écarte également de la réparation du péché la notion de satisfaction. “Comment les hommes savent-ils pardonner ? Comme un magistrat qui accorde une remise de peine. Le gracié demeure coupable. Lorsque Dieu pardonne, il en va tout autrement. Il fait du pécheur une création nouvelle. Le pardon de Dieu est une résurrection. Dieu seul notre créateur voit ce qu'est le mal : une destruction de l'homme par lui-même. Le péché conduit l'homme à la mort [...] Dieu, lorsqu'il pardonne à l'être humain son péché, lui rend toute sa beauté de créature. Dieu véritablement rend la vie, ressuscite l'homme qui s'est laissé saisir par la mort”. - Les prêtres que Dieu donne, p. 100 - DDB 2000..

Si le péché est seulement destruction de l'homme, la réparation du péché se réalisera dans la Résurrection de ce que le péché avait détruit en l'homme. L'œuvre de justice envers Dieu n'apparaît plus.

- LE CARDINAL RATZINGER, quant à lui, rappelle les vérités fondamentales de la foi et dénonce très fermement un regard trop humaniste qui fait perdre le sens du péché : “La théologie de la Pâque est une théologie de la Rédemption, une liturgie du sacrifice expiatoire. Le pasteur est devenu agneau. La vision de l'agneau, qui apparaît dans l'histoire d'Isaac – de l'agneau qui s'enchevêtre dans les broussailles et rachète le fils – est devenue une vérité : le Seigneur se fait agneau ; il se laisse lier et sacrifier, pour nous délivrer. Tout ceci est devenu extrêmement étranger à la pensée contemporaine. Réparation (“expiation”) peut évoquer peut-être quelque chose dans le cadre des conflits humains et de

POUR Y VOIR CLAIR...

- Avec le cardinal Lustiger, il faut dire que le péché blesse l'homme, et c'est pourquoi il est contraire à la raison. Mais saint Thomas d'Aquin nous explique clairement (3a, q. 71 art. 6 ad 5) que ni le théologien, ni le chrétien ne peuvent s'arrêter à ce regard de philosophe. Le théologien se doit de considérer toute chose dans son rapport à Dieu. :

- dans la mesure où il est offense à Dieu, le péché réclame expiation.
- dans la mesure où il est destruction de l'homme, il nécessite résurrection.

- L'objection ci-contre de Mgr Rouet se retrouve aussi chez les protestants libéraux (ex : Sabatier- La doctrine de l'expiation et son évolution historique, p. 2 - 1903) : comment un Dieu qui est Miséricorde a-t-il pu exiger de son Fils une mort sacrificielle pour satisfaire sa justice ?

Saint Thomas d'Aquin connaissait déjà l'objection (3a, q. 46, art. 1 ad 3) : « Que l'homme soit libéré par la Passion du Christ — par un sacrifice de mort, dirait Mgr Rouet — convenait tant à la Miséricorde qu'à la Justice divine.

A la Justice, car par sa Passion le Christ a satisfait pour le péché du genre humain...

A la Miséricorde, car Dieu donna son Fils en vue de cette œuvre satisfaisante,

1 - Le problème de la réforme liturgique - en vente au secrétariat de la Lettre à nos Frères Prêtres, 80 F franco.

la liquidation de la culpabilité régnant entre les humains, mais sa transposition au rapport entre Dieu et l'homme ne réussit pas. Cela tient pour sûr largement au fait que notre image de Dieu a pâli, s'est rapprochée du déisme. On ne peut plus se figurer que la faute humaine puisse blesser Dieu, et encore moins qu'elle aurait besoin d'une expiation pareille à celle que constitue la croix du Christ [...] Comment sortir de ces désorientations ? Comment retrouver le sens de cette chose immense qui est au cœur du message de la croix et de la résurrection ? En dernière instance, certainement pas à travers des théories et des réflexions savantes – mais seulement par la conversion, par un changement radical de vie. - La théologie de la Pâque est une liturgie du sacrifice expiatoire”- Conférence donnée à Fontgombault, 22 juillet 2001, en voie de publication.

Le problème de la réforme liturgique (§ 109) réaffirmait aussi cette vérité oubliée. Mais, il soulève une question connexe d'importance : la liturgie de 1969 est-elle ou non une liturgie du sacrifice expiatoire ? L'analyse des § 38 à 45 mérite d'être relue : elle oblige

puisque l'homme ne pouvait pas satisfaire pour le péché de tout le genre humain. Saint Paul le dit (Rom. 3, 25) : “... c'est Jésus que Dieu avait destiné à être une victime de propitiation — par la Foi en son Sang — afin de manifester sa justice par le pardon des délits passés”. La Miséricorde fut ainsi plus abondante que si le péché avait été remis sans satisfaction.”

Aussi, la mort du Christ n'est pas une simple “révélation de l'Amour miséricordieux de Dieu” ; plus merveilleuse encore, elle est une “substitution au pécheur” et une “réparation miséricordieuse”.

MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION et MYSTÈRE PASCAL (PRL § 56 à 59)

L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL DE L'ÉGLISE

Comment le Christ répare-t-il ? En tant qu'homme, Il pouvait se substituer à nous, être agréé comme capable d'une réparation du péché. Par son sacrifice, Il expie réellement pour nous. Mais c'est en raison de sa divinité que cette réparation est suffisante

- Dans sa Passion, le Christ en tant qu'homme a une action propre : “ Ma vie, nul ne me la prend, mais c'est moi qui la donne ” . Par cette action volontaire, le Christ mérite et satisfait pour nous.
- Dans sa résurrection, le Christ en tant qu'homme est glorifié par le Père ; il n'a pas d'action propre à son humanité. “Crucifié selon notre infirmité, Il vit par la vertu de Dieu.” (I Cor XII, 14) — cf. (Somme Théologique, IIIa, Qu.53, a. 4
- Il est le premier-né d'entre les morts, tête de l'Église, “ sa Résurrection est l'instrument de la divinité pour la résurrection de notre âme dans le présent et de notre corps dans le futur ”. (Somme Théologique, IIIa, Qu.56, a. 2)

➔ Passion et résurrection ont donc chacune une efficacité dans notre Salut, mais de façon différente

LES DISSONANCES ÉPICOPALES

- LE CARDINAL RATZINGER

Certains textes de dévotion semblent suggérer que la Foi chrétienne en la croix se représente un Dieu dont la justice inexorable a réclamé un sacrifice humain, le sacrifice de son propre Fils. Et l'on se détourne avec horreur d'une justice dont la sombre colère enlève toute crédibilité au message de l'amour.

- Foi chrétienne hier et aujourd'hui, p. 197 - Mame

- MONSEIGNEUR ROUET

“Même s'il n'y avait pas eu le péché originel, le Christ se serait incarné, car ce que Dieu désire ce n'est pas simplement le pardon des offenses mais c'est beaucoup plus, l'alliance intime d'une humanité renouvelée entre Dieu le Père, Jésus son Fils uni aux hommes dans l'unique Esprit. C'est l'alliance qui est le but du mystère pascal.” op. cit.

- MONSEIGNEUR HUYGHE, ancien évêque d'Arras

Le lent récit des rapports de Dieu avec les hommes, depuis l'éveil de leur conscience, peut se lire comme le combat de l'amour de Dieu contre les faux dieux toujours assoiffés d'exigences et de vengeances, bref contre un sentiment d'oppression et de culpabilité qui angoisse un psychisme apeuré.

[...] “Ce que fait Jésus... c'est le jaillissement longtemps refoulé d'un amour qui peut enfin s'exprimer, c'est le secret d'un cœur qui se livre. Alors l'homme peut cesser enfin de s'interroger sur son passé, de se demander jusqu'où va sa culpabilité et ce qu'elle est devenue ; Alors tout le mal qu'il a commis a beau subsister et ses effets néfastes se prolonger encore : quand il a vu Jésus accueillir les pécheurs, il sait ce qu'est la joie de Dieu à retrouver ses enfants” [...]

POUR Y VOIR CLAIR...

Afin d'éviter les notions d'expiation et de rachat, l'expression “mystère de la Rédemption” (qui signifie rachat), a disparu. On lui préfère celle de “mystère pascal” qui traite uniment de la mort et de la résurrection du Christ. Dans le contexte moderne, cette substitution conduit

- à occulter la réparation des péchés qui se produit par l'immolation de l'humanité de Jésus-Christ
- à ne plus parler que l'œuvre proprement divine qui produit la Résurrection.

Conséquence : la confusion est entretenue lorsque, sans autre précision, on ne parle que de “Dieu qui est rédempteur de l'homme” : le Christ, en effet, n'a pas souffert selon sa divinité, mais “selon sa chair”, dit St. Pierre (I Pi IV, 1)

Par cette manière de s'exprimer, s'estompe l'immolation expiatoire et le mérite du Christ.

[...] Il ne faut pas se tromper... On présente parfois le mystère (de la souffrance de Jésus) comme une simple (et affreuse) démarche juridique. Dieu (le Père !) ayant subi par le péché de l'homme une offense infinie (pourquoi ?) n'aurait accepté de pardonner à l'homme qu'après une "satisfaction" (quel mot horrible) infinie. [...] Dieu ne veut la mort de personne, ni comme châtement, ni comme moyen de rachat"

Des évêques disent la Foi de l'Église, p. 223 et 229 - Cerf 1978.

Voilà qui se passe de commentaire. Le concile de Trente rappelle ainsi la doctrine de l'Église : "NSJC, alors que nous étions ennemis (Rom V, 10) par l'immense Charité dont Il nous a aimés (Eph II, 4), a mérité notre justification sur le bois de la Croix, et a satisfait pour nous envers Dieu le Père."-Sess. VI c. 7

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Jésus parle de sa mort comme d'un sacrifice [...]. Sa mort sera un sacrifice d'obéissance et d'amour. Ce sacrifice, c'est l'accueil total par Jésus de l'amour du Père. Au cœur même de ce qui peut le plus éloigner l'homme de Dieu (la souffrance et l'approche de la mort), Jésus sait que le Père l'aime. [...] Par ce sacrifice, Jésus révèle le sens du sacrifice chrétien, qui met en œuvre notre passage (Pâque) en Dieu dans la communion fraternelle [...] En vue de quoi ? Pour que Jésus accomplisse sa mission de salut, de réconciliation des hommes avec Dieu et pour leur donner la vie éternelle. Catéchisme pour adultes p. 124.

De péché coupable, point, d'expiation non plus. Il ne s'agit plus que de la révélation d'un amour. Le passage en Dieu n'est plus lié à une humilité, à un pardon imploré, obtenu par les mérites de Jésus-Christ qui a expié pour nous.

Cette mort (de Jésus) est une mort "pour nos péchés". Victoire sur la mort, la Résurrection sera victoire sur le péché et réconciliation de l'homme avec Dieu pour qu'il retrouve la vie. (ibid. p. 130)

Il est étrange de définir la Résurrection comme cause propre de la victoire sur le péché et de la réconciliation. C'est en l'acte de sa Passion et non en celui de sa

À la suite du Cardinal Billé, le Christ est alors présenté comme révélation de l'Amour — ce qui est vrai —. Mais cette généralité qui se veut optimiste, réduit l'expiation du Christ "qui s'est fait péché pour nous" (2 Cor V, 21) et qui s'est "offert comme une hostie d'agréable odeur" (Eph V, 2.)

- La Croix devient alors "l'ultime témoignage de l'Alliance temporairement caduque et enfin renouvelée". Il a pour rôle de manifester l'Amour ininterrompu du Père.
- Il est important de distinguer — pour ne pas confondre — l'amour de tout ce qui est créé (car "Dieu vit que cela était bon") et cette intimité particulière de la Grâce que l'homme avait perdue. C'est l'Amour-là est d'ordre surnaturel, et ne fut reconquis que par la Rédemption.
- Si l'on adhère à la conception du péché développée par le cardinal Lustiger - destruction de l'homme simplement - on ira jusqu'à dire que le Christ vient simplement faire comprendre à l'homme ce qu'il est dans l'ordre naturel, donc révéler l'homme à

Comment l'âme est-elle rachetée par la Passion ? La réponse de saint Thomas :

En vertu de sa divinité, la Passion du Christ cause notre Salut d'une manière efficiente.

C'est par la volonté de l'âme du Christ, qu'elle est méritoire.

Mais en sa chair qu'Il immole, le Christ,

- nous délivre de l'obligation de la peine : c'est ce qu'on appelle la satisfaction
- nous délivre de l'esclavage de la faute : à ce titre, on parle de rachat
- nous réconcilie avec Dieu : c'est le rôle sacrificiel

(cf. Somme Théologique, IIIa Qu.48 a. 6 ad 3m.)

LA MESSE : MÉMORIAL et SACRIFICE (PRL § 95 à 99)

L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL DE L'ÉGLISE

Afin de nous faire recevoir les effets de sa Rédemption, notre Sauveur a institué le Sacrifice de la Messe.

- La Messe est un véritable Sacrifice : "au sens propre, véritable, et visible." (Conc. de Trente, sess. 22). Elle est non seulement une offrande, mais un sacrifice d'immolation, "seule diffère la manière d'offrir" (ibid.)
- À la Messe, l'immolation sacrificielle est sacramentelle, c'est-à-dire qu'elle s'opère par un signe extérieur qui réalise l'acte qu'il signifie. Par la double consécration, le Corps et le Sang du Christ sont rendus présents de façon séparée. Le Christ est présent à l'état de victime dans son immolation.
- Le Sacrement est un signe efficace, qui produit la Grâce qu'il signifie : cette immolation non sanglante mais sacramentelle nous "applique les mérites de la Passion" (ibid.). Aussi "ce sacrifice est-il propitiatoire pour les vivants et pour les morts". (ibid.)

"Dans le Sacrifice de la Messe que le Christ a laissé à son Église, la victime est la même (que sur la Croix), à savoir le divin Rédempteur, selon la nature humaine et dans la vérité de son corps et de son sang. La manière dont le Christ est offert est cependant différente. [...] L'effusion de sang n'est plus possible. Les espèces eucharistiques (séparées) symbolisent la séparation violente du corps et du sang. [...] La séparation des symboles indique clairement que le Christ est en état de victime." Pie XII - Mediator Dei.



Le PAPE avec les SIX PASTEURS PROTESTANTS qui ont participé à l'élaboration de la Nouvelle Messe.- 10 avril 1970 - (Doc. Catholique n° 1562)
D^r Georses, JASPER, Sephard, Konneth, Smith, Max Thurian, représentaient respectivement le Conseil œcuménique des églises schismatiques, les anglicans, les luthériens et Taizé. .

Ansï s'explique la surprenante (et protestante) définition de la Messe qui présida à leur réforme : elle constitue l'article 7 de l'introduction à l'édition typique du nouveau missel de 1969, publiée sous la signature du pape Paul VI : "La Cène dominicale est la synaxe sacrée ou le rassemblement du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du Prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur. C'est pourquoi vaut éminemment pour l'assemblée locale de la sainte Église la promesse du Christ : Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, Je suis au milieu d'eux."

Ce fut une levée de boucliers ; Paul VI fut obligé d'ajouter une phrase, dans l'édition suivante.

LES DISSONANCES ÉPICOPALES

- CARDINAL RATZINGER

En effet le terme de mystère pascal renvoie clairement aux réalités qui ont eu lieu dans les jours allant du Jeudi Saint au matin de Pâques : la Cène comme anticipation de la Croix : "le drame du Golgotha et la Résurrection du Seigneur". Dans le terme de "mystère pascal", ces épisodes sont vus synthétiquement comme un unique événement, unitaire, comme "l'œuvre du Christ", ainsi que nous l'avons initialement entendu dire par le concile, qui a eu lieu historiquement, et transcende en même temps cet instant précis. Comme cet événement est, intérioriquement, un culte rendu à Dieu, il a pu devenir un culte divin et de la sorte être présent à tous les instants. "La théologie de la Pâque est une liturgie du sacrifice expiatoire" - Conférence à Fontgombault, 22 juillet 2001)

- MONSEIGNEUR BOUCHEX

Nous reconnaissons que la Cène-Eucharistie est un mémorial, commémoration de la mort du Christ. C'est le sacrifice de Jésus, par sa mort sur la Croix, qu'il est important de toujours garder présent dans sa mémoire. Ceux qui participent au repas proclament par là même la mort du Christ comme la source de leur vie et de leur union en un seul Corps. Ils confessent au sens sacramentel (qu'elle) marque l'enfantement du fidèle qui renouvelle, la conscience purifiée par la Grâce, celui de son Baptême (I Pi 3,21). La manifestation corporelle de cette démarche est en fait une expression symbolique de l'offrande de notre corps "en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu." - Comité mixte baptiste-catholique, présidé par Mgr Bouchex - 12 juin 2001-

"Proclamation de la mort", "confession" : l'efficacité sacramentelle est bien réduite.

- DIOCÈSE de MARSEILLE

La Messe ? C'est le rassemblement des chrétiens pour célébrer la mort et la Résurrection de Jésus de Nazareth. Ce rassemblement est une action de grâces (d'où le mot eucharistie) pour ce que Dieu a réalisé en Jésus son fils qui, par amour, a donné sa vie pour que nous soyons libérés de toutes les chaînes de l'esclavage. À ce repas, les chrétiens accueillent le don

Mémorial de la Passion et actuation du sacrifice, expliqués par saint Thomas :

"Dans ce sacrement on commémore la Passion du Christ en tant que son effet se communique aux fidèles. Mais au Temps (liturgique) de la Passion, on commémore la Passion du Christ en tant seulement qu'elle a été accomplie dans la personne de notre chef. Or cela ne s'est produit qu'une fois ; mais c'est chaque jour que les fidèles perçoivent le fruit de la Passion du Seigneur. C'est pourquoi ce qui est simple commémoration ne se fait qu'une fois par an, mais ce sacrement se célèbre chaque jour, et pour appliquer le fruit de la Passion et pour en renouveler sans cesse la mémoire". (IIIa Qu.83 a. 2 c., ad 1m)

"Au point de vue de l'efficacité, qui dépend de la vertu divine, la mort du Christ comme aussi sa résurrection est d'une manière générale cause de la destruction de la mort tout autant que de la restauration de la vie.

Pourtant, au point de vue de la causalité exemplaire, la mort du Christ, étant la privation de la vie mortelle qu'il menait, est cause de la destruction de notre mort ; mais sa résurrection étant l'inauguration de sa vie immortelle, est la cause de la restauration de notre vie. Toutefois la Passion du Christ offre en outre un caractère spécial, comme on l'a dit plus haut, elle est cause méritoire." (IIIa Qu.56 a. 1 ad 4.m) - cf. p. 4 de cette étude.

Jean-Pierre BOUBÉE, né en 1954, a été ordonné prêtre, à Écone, en 1978. Après avoir fondé un prieuré à Mantes-la-Jolie, il y exerça son apostolat pendant treize ans. Il fut chargé de créer les grandes classes d'un externat à Paris. Il en fut le directeur pendant huit ans. Il se vit confier ensuite de la direction d'un pensionnat pendant deux ans. Nommé au séminaire à Flavigny, il prend la responsabilité de cette Lettre.

Abbé Jean-Pierre BOUBÉE



→ Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt le courrier que vous publiez. C'est la tribune des exclus, de tous ceux qui n'ont pas voix au chapitre dans les revues officielles, voix discordantes et nécessaires dans le concert de l'optimisme de commande. Continuez.

Le problème liturgique est très grave, la théologie du laïcat très déficiente et le pastoralisme triomphant conduit à faire n'importe quoi comme en témoigne la lettre que je vous envoie.

Pourtant il me semble qu'il faut remonter encore plus haut au niveau des causes pour trouver l'explication de la situation actuelle. C'est la théologie de l'Église qui est faussée. Au moins dans sa perception par le plus grand nombre. Pour beaucoup il n'y a plus d'espérance eschatologique et l'Église est surtout une œuvre humaniste qui doit promouvoir l'Homme. Et quel Dieu ? Un Dieu qui est de moins en moins personnel, de plus en plus une idée généreuse ; un modèle pour vivre la fraternité en ce monde. L'important – le tout de la religion pour beaucoup – c'est l'œuvre sociale. Et de fait les œuvres sociales ou charitables ne sont pas en crise, souvent elles doivent refuser du monde ; il y a beaucoup de jeunes mais ils ne viendront pas à la messe. Il n'y a plus de péché que social et aucun besoin de Salut. Les célébrations d'obsèques deviennent des célébrations de canonisation où l'on écoute souvent les disques préférés du défunt mais où pour peu on oublierait de demander à Dieu son salut.

Dans ces conditions qu'a-t-on encore besoin de prêtres ? Des animateurs oui, des GO (gentils organisateurs), que l'on appelle par leur prénom, qui sont habillés comme tout le monde... Et encore tout cela les laïcs peuvent très bien le faire.

Le reste découle de là.

Beaucoup de messes — et je ne parle pas des « célébrations » pour enfants ou adolescents — ne sont que des autocélébrations. Regardez comme on est généreux, comme on est tolérant...

L'autel tourné en est un instrument et le signe. Et puis il y a les équipes liturgiques qui souvent sans formation réinventent une liturgie.

Prêtre de moins de 50 ans

→ Un confrère nous communique ces extraits issus de Pour l'amour de l'Église de l'abbé Laffargue (éd. Fayard)

Oui, je découvrais avec stupeur que le prêtre n'avait plus rien à faire jusqu'à l'Évangile. À quoi servais-je ? Je voyais sous mes yeux se succéder au micro des laïcs hommes et femmes très à l'aise (plus que moi), non seulement pour les deux premières lectures mais souvent pour enton-

ner le Kyrie en y introduisant quelquefois des intentions dont je prenais connaissance en les écoutant. De même, le prêtre n'entonnait plus ni le Gloria ni le Credo. J'essayais bien de reprendre l'initiative spirituelle dans le sermon, mais tout de suite, par le biais des prières universelles qui se font souvent l'écho, pas toujours religieux, des problèmes du monde et de la société, la voix de Dieu et de l'Église se retrouvait noyée. Trop de textes, trop de paroles ! Un 15 août, pour l'Assomption, j'ai même vu cinq dames se succéder pour les lectures et les prières universelles. p.118

Dans l'église, dans la liturgie, on voit alors des laïcs avoir tendance à "monter à l'autel", à occuper le chœur, mais désertier "le champ du monde qui est le champ propre de l'activité évangélisatrice des laïcs" selon les mots du pape Paul VI dans son exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* (1976) citée par Jean-Paul II dans une autre exhortation *Christi fideles laïci* (1988) au n° 23. p.119.

Tout essai de réforme semble compromis, par l'habitude de dissoudre le rôle du prêtre dans la consultation des laïcs.

Tout est pensé en termes de pouvoir et de contre-pouvoir (de la base — censée représenter "le peuple" dont sont ignorées superbement les aspirations — contre l'autorité qui vient d'en haut). Tout est pensé en termes politiques, comme un parti contre un autre parti. Dans le meilleur des cas, on assiste à une "cohabitation prêtres-laïcs" dits "engagés" ces derniers tenant la liturgie, la catéchèse, en particulier, c'est-à-dire l'essentiel. Le prêtre les gêne d'ailleurs. Soit il doit se soumettre, collaborer, soit se démettre. Dans l'une de mes paroisses, l'équipe liturgique "de garde" s'emparait systématiquement de l'organisation des funérailles. Cela se pratique surtout lorsqu'il n'y a pas de messe ! J'ai failli un jour quitter l'église me demandant à quoi je servais. - p. 138

Une chape de silence s'instaure par peur d'être marginalisé pour être trop rétrograde.

Les "prêtres catholiques-romains" sont marginalisés : on les met dans de petites paroisses éloignées, on les déplace à la moindre critique du "noyau dur" des fidèles "engagés", on ne leur confie pas de grandes responsabilités. Ils gênent en fait. Certains ont dû s'exiler, d'autres sont confinés dans des recherches intellectuelles sans fin, d'autres encore sont dans de grandes souffrances, solitaires, alors qu'ils pourraient confesser, catéchiser, prêcher, attirer et guider des milliers de brebis sans pasteur qu'on laisse dans des terres arides, affamées et assoiffées ! Souffrance cachée, dont ces

prêtres qui aiment l'Église ne parleront jamais, mais réelle. - p136-137

Dysfonctionnement qui se renouvelle à l'échelon supérieur. L'évêque est largement dépendant des "Conseils", de la puissance impersonnelle de l'Assemblée des Évêques de France, par le jugement des autres ou des médias.

[...] J'ai vu plusieurs fois monseigneur Decourtray dans son bureau de l'archevêché, à Fourvière, paralysé, impuissant, douloureux devant l'opposition (démocratique) contre l'autorité (d'institution divine). Un cardinal, primate des Gaules, archevêque de Lyon ! - p.77

→ Je reçois votre Lettre à nos Frères Prêtres. Je vous en remercie.

Je viens d'en faire la lecture... Ceci m'a aidé à reprendre conscience de ce que je suis par "don"...

Prêtre de plus de 60 ans

→ Je viens de lire votre lettre n° 11, reçue ces derniers jours. Je ne peux pas croire à votre mauvaise foi lorsque vous analysez les documents récents de l'Église catholique. Mais je suis bien obligé de voir que vous avez un filtre pour lire Vatican II. Votre bonne volonté ne peut vous empêcher d'être partial... Il n'y pas "écoute" de l'intention des auteurs du concile...

Vous savez bien que le concile Vatican II n'a pas voulu refaire le concile de Trente. Il l'a bien sûr accueilli. Parler "en complément" ne veut pas dire parler "contre". Or tout votre article ne parle que de ça. [...]

Et pourquoi étiqueter toute évaluation de "protestantisation" ? Si vous n'écoutez pas les chrétiens dits "protestants", vous ne ferez rien avancer. [...]

Prêtre de plus de 60 ans

→ J'ai bien reçu comme beaucoup de mes confrères la Lettre à nos Frères Prêtres de septembre 2001. Cette lettre contient beaucoup de réflexions sur le fondement réel du Sacerdoce avec la référence constante au "Faites ceci en mémoire de Moi" distinguant par là même le sacerdoce ministériel du sacerdoce commun des fidèles.

Prêtre de plus de 60 ans

Nous nous retrouvons d'accord sur l'urgence de l'évangélisation, reconnaissant avec vous que sa fécondité est liée à la prière... et surtout à la plus sacerdotale qui soit, la Messe. Elle nous conduit à

Un drôle de "LITURGE"

Il a pu vous arriver d'être surpris par quelques innovations imprévues lors des voyages du Pape¹. Ces nouveautés ont un auteur : Monseigneur Piero Marini. Né en 1942, il fut ordonné prêtre en 1965. Aussitôt, il fut engagé par Monseigneur Bugnini au CONSILIUM AD EXSEQUENDAM CONSTITUTIONEM DE SACRA LITURGIA.

Toute sa carrière s'est déroulée autour de la réforme liturgique. Depuis 1970 il travailla aux cérémonies liturgiques papales jusqu'à ce qu'il fût nommé Cérémoniaire Pontifical en 1975. Il abandonna cette charge en 1985 lorsqu'il devint sous-secrétaire de la CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN.

On lui doit la création d'un mystérieux Office des Célébrations Liturgiques. Contrairement aux antiques Congrégations, point de Préfet, de Secrétaire ou de Sous-Secrétaire ; nulle assemblée générale afin de rester maître des décisions. Tout dépend du seul "Maître des Célébrations". Ce bureau des Célébrations Pontificales a acquis au fil des ans une puissance indue : en effet, tant le nombre de déplacements du Pape que leur retentissement médiatique lui confèrent un rôle de référence liturgique, non tant pour les grandes audaces que par les multiples innovations.

L'Annuaire Pontifical révèle "que ce prélat a mission de veiller à la révision adéquate et à la mise à jour des célébrations... en harmonie avec l'esprit du concile Vatican II". Il ne s'agit pas de "règle fixe" mais de remise à jour perpétuelle.

Outre sa totale indépendance des congrégations existantes, Monseigneur Marini s'arroge aussi le rôle de "transférer ses propositions à la périphérie pour donner aux célébrations liturgiques dans les paroisses des idées nouvelles et des contenus nouveaux". (Osservatore Romano- 8 juillet

¹ - Tels, parmi les plus célèbres, l'insolite thuriféraire en tenue primitive aux îles Fidji, l'habillement — ou plutôt son absence — de la femme lisant l'épître en Nouvelle Guinée, les lectures confiées à des femmes lors du Jubilé de la Curie Romaine, etc...

L'esprit de la liturgie catholique - Dom Guéranger - Les classiques retrouvés - 2000

Dom Guéranger, restaurateur de l'ordre bénédictin en France après la Révolution : sa grande ombre plane encore sur l'abbaye de Solesmes. Son prestige est souvent oublié ailleurs. Certes, depuis ses travaux d'historien, la documentation des chercheurs s'est considérablement enrichie. Mais le grand moine a fait aussi œuvre de théologie ; et sur ce point, il mérite encore qu'on l'écoute, comme l'explique Grégoire Celier dans la longue préface de ce petit livre de textes choisis, intitulé L'esprit de la liturgie catholique. Dans deux textes rédigés à différents moments de son existence, celui qui pourrait bien mériter le nom de Docteur liturgique énonce d'une part les quatre qualités de la liturgie authentique et d'autre part les douze caractères de ce qu'il nomme "l'hérésie antiliturgique". Il ne prévoyait certainement pas la Réforme liturgique de 1969 ; son témoignage n'en a que plus de valeur.

Parmi les quatre qualités de la liturgie, on compte d'abord l'antiquité. Sur ce point, le moine est catégorique : « Toute liturgie que nous aurions vue commencer, qui n'eût point été celle de nos pères, ne sauraient donc mériter ce nom ». Comment prouve-t-il cette affirmation péremptoire ? Par une comparaison avec le langage : la liturgie est le langage que tient l'Épouse du Christ à son Époux divin. Un langage peut et doit évoluer, mais il ne se décrète pas. Les langages qui ont été promulgués intégralement par des inventeurs (même s'ils s'inspirent des formes en usage) ne parviennent pas à s'imposer. Si l'on veut poursuivre la métaphore du Père abbé de Solesmes, on pourrait dire – cum grano salis – qu'une liturgie décrétée et promulguée sans attention à la Tradition serait une sorte d'Espéranto cultuel.

Comme le montre Dom Guéranger, les autres qualités de la liturgie découlent de ce trait fondamental qu'est l'antiquité. Ainsi justifie-t-il l'universalité du rite romain : dans tout l'univers c'est le même hommage qui doit être rendu à Dieu le Père dans l'Offrande de son Fils Unique. Seuls les rites ayant plus de deux siècles d'existence au moment de la restauration du Missel romain par le pape saint Pie V ont pu se maintenir. Là encore, ultimement, pour le grand pape dominicain comme pour le moine bénédictin, l'antiquité est le critère fondamental de la liturgie authentique.

Le père abbé de Solesmes — restaurateur de l'Ordre bénédictin en France après la Révolution — énumère une troisième qualité de la liturgie catholique : l'autorité (le rite est normatif) ; et une quatrième : l'onction (ce je ne sais quoi ou ce presque rien qui en fait une liturgie habitée par l'Esprit divin).

Par contraste, les douze caractéristiques de ce que l'auteur nomme l'hérésie antiliturgique sont éloquentes : haine de la Tradition ; mépris du style ecclésiastique, auquel on préfère les lectures de la Bible ou la fabrication de formules nouvelles ; usage de la langue vernaculaire ; suppression des signes extérieurs de piété etc...

Il faudrait énumérer et commenter ces douze caractéristiques de la dite hérésie antiliturgique. Force est bien de reconnaître dans la description de dom Guéranger quelque chose qui ressemble à la liturgie rénovée depuis 1969. Ce petit texte, par sa pertinence théologique et son impertinence envers l'Histoire, mérite qu'on s'y arrête.

Lettre à nos frères prêtres

Cette lettre se veut avant tout être un organe d'échanges avec les prêtres de l'Église de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lirons avec joie vos réactions. N'hésitez donc pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Lettre à nos frères prêtres, Abbé J.P. Boubée, Maison Lacordaire, 21150 Flavigny-sur-Ozerain.

Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 15 francs — Abonnement annuel (4 numéros) : 50 francs – pour les prêtres : 30 francs

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de ... 50 F.

Je parraine.... prêtres pour leur abonnement annuel
Je verse donc la somme complémentaire de F.